

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes 2017-2022

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chers collègues,

La présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes pour les années 2017 et suivantes est un moment important. C'est l'occasion pour notre assemblée de disposer d'une photographie prise d'un autre angle en quelque sorte, de bénéficier d'un éclairage différent sur notre collectivité et ses politiques publiques.

Que nous dit ce rapport ? D'abord, que le Département a été plutôt bien géré. La CRC évoque un territoire « *dynamique* », avec « *de nombreux projets en cours* », résultat d'une « *politique d'investissement volontariste* ». Mais j'ai bien entendu qu'à droite, vous n'aviez lu que le paragraphe sur la dette !

Elle reconnaît « *une situation financière en amélioration depuis 2017* », je cite encore « *en voie d'assainissement* ». Évidemment, des pistes d'amélioration sont indiquées sur la qualité des comptes, les engagements pluriannuels, la capacité d'autofinancement.

Nous saluons l'engagement sans faille des services, pour appliquer les recommandations de la CRC et continuer à trouver encore et toujours, dans un contexte très difficile, des marges d'amélioration.

Les points positifs du rapport, dont nous devons nous réjouir, contredisent sans doute le récit que vous souhaitez imprimer.

Ainsi la chronologie des faits est importante à prendre en compte : le rapport porte bien sur 3,5 années de gestion de gauche, et 1,5 année de gestion de droite. **Les nombreuses « améliorations » constatées, l'application des recommandations de la CRC, ne coïncident pas avec votre arrivée en responsabilité**, chers collègues.

Alors évidemment, **transparaît dans ce rapport une autre dimension de la CRC et de ses préconisations récurrentes**. Une dimension sans doute plus idéologique : celle de réduire toujours l'action publique locale à son minimum légal, celle de la compression de la dépense publique, envisagée uniquement comme un coût.

La CRC estime que le Département devrait cesser ses interventions en termes d'aménagement, et donc sa participation à la SADEV 94. Elle appelle le Département à appliquer une conception très restrictive de la réforme des 1607h.

Sur ces deux points M. le Président, nous partageons d'ailleurs votre réponse aux observations de la Chambre. Même la droite départementale reconnaît donc que **la CRC peut parfois formuler certaines de ses recommandations avec un peu trop de diligence !**

La lecture de ce rapport doit donc nous inviter à appliquer les recommandations tant de régularité que de performance ; mais à ne pas le faire comme des « robots » ou comme de « bons petits soldats ».

Non, c'est bien en responsabilité politique que nous devons le faire, c'est-à-dire en pleine conscience des conséquences des décisions que nous prenons pour le quotidien des Val-de-Marnais, des agents départementaux, de nos partenaires.

Travaillons donc, à partir de ce rapport, avec sérieux budgétaire, sérieux de gestion, conscience de l'intérêt général, de celui de la collectivité départementale et de ses habitant·es.

C'est en tout cas notre état d'esprit.

Je vous remercie.